



SEM TE ORA NO ANANAHI
Au capital de 200 000 000 F CFP
N° TAHITI 855817 - RCS 0868 B

N°2011 - 002

Papeete, 20 janvier 2011

AVIS

à

Mesdames, Messieurs les propriétaires et les résidents de Papeete
(Zone définie de Fare Ute au Centre-Ville)

Objet : Assainissement collectif des eaux usées de la Ville de Papeete
Audit des raccordements en partie privative

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Papeete s'est engagée dans la réalisation de l'assainissement collectif des eaux usées. Le secteur du marché municipal et de l'Hôtel de Ville est déjà opérationnel depuis 2009 et a permis le raccordement des immeubles et dispositifs d'assainissement individuels. Le programme se poursuit sur une zone s'étalant de Fare Ute jusqu'au Centre-Ville.

Pour mener à bien cette opération structurante et la mise en place d'un nouveau service public très attendu, une des phases d'investigation consiste à vous apporter un conseil technique par la réalisation d'un diagnostic du branchement de chaque immeuble au réseau de collecte.

Pour cela, la Ville de Papeete se joint à la Société d'Economie Mixte Locale (SEML) Te Ora No Ananahi, concessionnaire du service public de l'assainissement collectif, pour vous informer que le bureau d'études SPEED sera amené à prendre contact avec vous pour réaliser ce diagnostic. Cette enquête sera réalisée entre février 2011 et juillet 2011.

Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil car c'est avec votre participation que nous pourrions préconiser la solution la plus adaptée d'un point de vue technique et économique au raccordement de votre immeuble.

Pour toute question ou information, vous pourrez également prendre l'attache de Mademoiselle Heipua KERVELLA, ingénieure à la SEML Te Ora No Ananahi (tél : 500.210).

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre contribution à ce projet.

Le Député - Maire

Michel BUILLARD

Le Président de la SEML Te Ora No Ananahi

Paul MAIOTUI

